

Une dépendance alimentaire plus accrue d'ici à 2050

# Des projections alarmantes sur l'agriculture



Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3710 - Ven. 6 - Sam. 7 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Salon du livre

## La vente en gros interdite



Page 13

Mohamed El Ghazi dresse un constat inquiétant

# Fragilité de l'équilibre financier de la sécurité sociale

Page 2

## Un nouveau front dans la guerre contre Daech ?

Par Mohamed Habili

La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, et d'autres encore, ont déjà interdit à leurs compagnies aériennes de se rendre à Sharm El Cheikh, comme première conséquence du crash de l'Airbus russe se soldant par la mort de toutes les personnes qui étaient à son bord. Ces mesures sont pour le moment prises à titre préventif. Elles relèvent du principe de précaution. En effet, rien ne prouve encore que l'avion russe se soit disloqué au-dessus du Sinaï du fait d'un acte terroriste. Mais rien non plus ne prouve que ce ne soit pas le cas. Avant que Britanniques et Américains n'émettent l'hypothèse d'une bombe déposée à bord de l'avion à l'aéroport même de Sharm El Cheikh, il faut se rappeler qu'ils n'excluaient pas que l'avion ait été descendu par un missile tiré depuis le sol, alors même que la hauteur à laquelle s'effectuent les vols au-dessus du Sinaï devait de prime abord écarter cette éventualité. Le fait qu'ils soient fondés à privilégier l'acte terroriste, même si rien ne l'établit encore, n'empêche pas de suspecter chez eux un désir de rendre le gouvernement russe d'une certaine façon responsable du crash, eu égard à l'appui direct qu'il apporte désormais au régime syrien dans sa lutte contre à la fois les groupes terroristes et ceux de l'opposition dite modérée. L'acte terroriste fomenté dans l'aéroport, s'il venait à se confirmer, serait pour eux moins grave qu'un tir de missile depuis le sol.

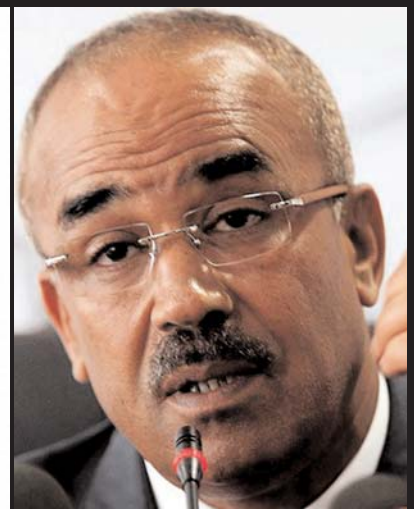
Suite en page 3

Usage de la «chkara» et questions sur l'argent des formations politiques

# Le financement des partis bientôt balisé



Plus > D. R.



Le financement des partis politiques sera règlementé. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, en réponse à une question orale d'un député sur l'usage de la «chkara» à la veille des sénatoriales et en l'absence de textes règlementaires.

Lire page 3

Afin d'encourager la production nationale

## Le FCE lance un label algérien de qualité

Page 4



Festival «Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie»

## Le chanteur Idir honoré à Ath Yenni

Page 24

Une dépendance alimentaire plus accrue d'ici à 2050

## Des projections alarmantes sur l'agriculture

■ La dépendance alimentaire de l'Algérie s'accroîtra dans les années à venir. C'est là une nouvelle récemment rendue publique par l'Institut français de la recherche agronomique (INRA). L'information se conjugue aux propos de l'expert économique Bachir Messaitfa pour œuvrer davantage dans le créneau agricole.

Par Mohamed Mabkhout

L'Algérie fait aujourd'hui face au défi pour pérenniser sa sécurité alimentaire. Alors que le créneau agricole a longtemps été abandonné en recourant à chaque fois à l'importation, nous devons payer une lourde facture de 14 milliards de dollars. A l'heure actuelle et devant la conjoncture mondiale due à la baisse des cours du pétrole naissent des inquiétudes sur le devenir du panier national.

«Il existe une large marge de manœuvre à valoriser par l'Etat pour promouvoir l'investissement agricole, atteindre les normes requises fixées entre 20 et 25% en termes de contribution du secteur de l'agriculture au développement du produit intérieur brut (PIB), établi actuellement à 8%», a indiqué l'expert algérien en économie Bachir Messaitfa, jeudi depuis la wilaya de Ain Defla. Des programmes de grande envergure ont été initiés par l'Etat comme le projet de 1 million d'hectares irrigués, déjà élaboré durant l'actuel plan quinquennal qui prendra fin en 2019. Un programme qui se dessine dans un cadre bien défini pour contribuer à l'économie nationale et réduire le coût de cette



Ph/D.R. menaces qui entourent notre économie nationale, dans son volet sensible, celui de la nourriture.

«Cette région est le miroir grossissant des défis alimentaires mondiaux, un baromètre des compétitions auxquelles participent les grands acteurs agricoles de la planète», est-il souligné dans un extrait du rapport, dans lequel plusieurs agronomes, économistes et politologues ont contribué pour analyser les composantes du système alimentaire de cette région.

Au même titre que le rapport l'a indiqué, le boom démographique que nous connaissons, également en Algérie avec une population de 40 millions, ce même chiffre risque d'augmenter en l'absence de politique démographique claire ayant pour objectif de freiner cette dépendance et œuvrer pour une autosuffisance alimentaire.

L'Algérie a accusé un retard énorme dans le créneau agricole, et en cause la politique de «la nourriture contre le pétrole» qui a été suivie plusieurs années durant, et ce, quand le baril touchait des records dans les marchés mondiaux, une voie moins envisageable à l'heure actuelle.

M. M.

dépendance aux hydrocarbures. A ce sujet, il faut savoir qu'au moment où plusieurs efforts sont consentis, l'accaparement du foncier agricole de manière formelle et informelle continue.

«L'Algérie enregistre une consommation annuelle de près de 8 milliards de dollars de blés, dur et tendre, dont 3,5 à 4 tonnes importés de pays de l'Union européenne, où le prix du blé est le plus élevé par rapport aux marchés mondiaux, alors que notre pays renferme des surfaces céréalières de 8 millions d'hectares

de terres irriguées sur une surface arable de 58 millions d'hectares», a soutenu l'économiste.

Toujours selon lui, la consommation nationale en lait et produits laitiers dépasse de très loin notre production, cette dernière ne représente que 0,8% sur un total de 5 milliards de litres. Un constat alarmant dans un contexte de baisse des recettes du pays en hydrocarbures. Une matière indispensable, et malgré cela plusieurs cas de vaches laitières importées ont fini à l'abattoir, a rapporté la presse nationale dans un temps passé.

### Un rapport français tire la sonnette d'alarme

L'Institut national français de la recherche agronomique (INRA) a rendu public, fin du mois dernier, un rapport alarmiste sur la dépendance alimentaire des pays de l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à l'horizon 2050. «Une région chaude et en géopolitique déjà complexe, qui verra sa dépendance augmenter en 50% en Afrique du Nord», a indiqué le rapport. Un document qui accentue la gravité des

Mohamed El Ghazi dresse un constat inquiétant

## Fragilité de l'équilibre financier de la sécurité sociale

«Le système national de sécurité sociale se caractérise depuis plusieurs années par un équilibre financier fragile», a avoué, à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, appelant à la conjugaison des efforts pour préserver cet acquis des travailleurs. Il précise que ce système qui demeure une fierté pour notre pays et un acquis pour les travailleurs, se caractérise depuis plusieurs années par un équilibre fragile au plan financier, mettant son existence en péril. «si nous ne conjuguons pas nos efforts pour le préserver de toute atteinte», a-t-il affirmé lors d'une réunion de coordination de la Centrale syndicale. Le ministre a rappelé, à ce titre, que «les pouvoirs publics ont pris des mesures historiques à travers la loi de finances complémentaire pour 2015, visant à recouvrer les créances dues aux employeurs en matière d'affiliation à la sécurité sociale, en visant à amener les employeurs en difficulté à assainir leurs situations vis-à-vis des caisses de sécurité sociale (Cnas et Casnos en particulier), en les exonérant du paiement des majorations et pénalités de retard». Pour le ministre, «la contribution de l'UGTA dans ce cadre est vivement souhaitée, en s'associant aux efforts des pouvoirs publics, à travers les organismes concernés sous tutelle de notre secteur, dans la sensibilisation des employeurs et des travailleurs quant à la nécessité d'honorer leurs obligations légales en la matière et contribuer ainsi à la



préservation de notre système basé sur la solidarité intergénérationnelle». Le ministre a également cité la mesure «historique» portant sur la déclaration volontaire des personnes qui activent dans le secteur informel, qui fera bénéficier les concernés et leurs ayants droit d'une couverture sociale pour la maladie et la maternité, moyennant le versement d'une cotisation au taux de 12% du SNMG, avec possibilité de rachat de cotisations de retraite. S'agissant du rôle de la centrale syndicale dans le dialogue social, le ministre a relevé que «l'UGTA a toujours été, pour les pouvoirs publics, un partenaire responsable qui s'inscrit toujours dans une dyna-

mique participative visant la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs et de leurs attentes légitimes ainsi que la résolution des conflits, tout en veillant à préserver l'outil de production national et la paix sociale». Pour le ministre, «la consolidation de la pratique du dialogue social aujourd'hui, et tout particulièrement dans le contexte économique que vit notre pays, est une priorité plus que jamais permettant d'accompagner les réformes entreprises par les pouvoirs publics en concertation avec ses partenaires socioéconomiques». C'est à ce titre, souligne le même responsable, que le rôle que doit jouer l'UGTA «est d'une

importance capitale afin de mobiliser les travailleurs autour des nouveaux défis économiques et sociaux et en particulier la relance de la production nationale, seule source de richesse et de création d'emplois». L'UGTA contribuera «certainement, estime le ministre, à favoriser comme elle l'a toujours fait, l'adhésion des travailleurs aux nouvelles exigences de production, de compétitivité et d'amélioration quantitative et qualitative de la production nationale, en assurant une saine cohérence entre les intérêts indissociables des travailleurs, de l'entreprise et de la communauté nationale, notamment à travers la recherche du développement de l'emploi et la modération dans la phase actuelle des revendications sociales et salariales». Pour lui, la contribution de la base syndicale de l'UGTA «est essentielle, notamment en matière de prévention des tensions sociales et des conflits collectifs de travail qui génèrent des grèves importantes, dont l'impact négatif sur la bonne marche de l'outil de production et sur la rentabilité des entreprises ainsi que sur leurs capacités concurrentielles n'est plus à démontrer». El Ghazi a exhorté, en conclusion, les travailleurs «à privilégier les voix du dialogue et l'évitement de la confrontation sociale, notamment par l'épuisement de toutes les voies alternatives de règlement des conflits, telles que la médiation et l'arbitrage qui demeurent des voies non exploitées».

Meriem Benchaouia

— Usage de la «chkara» et questions sur l'argent des formations politiques —

# Le financement des partis bientôt balisé

■ *Le financement des partis politiques sera règlementé. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, en réponse à une question orale d'un député sur l'usage de la «chkara» à la veille des sénatoriales et en l'absence de textes réglementaires.*

Par Nacera Chennafi

Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a affirmé, jeudi à l'APN, que les textes réglementaires définissant les modalités de mise en œuvre des dispositions contenues dans la loi organique relative aux partis politiques du 12 janvier 2012, notamment le volet relatif à leur financement, seront bientôt promulgués. Le ministre répondait, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), à une question sur l'application de l'article 63 relatif au financement des partis politiques. A ce propos, Bedoui a précisé que ces textes réglementaires devront conférer plus de «précision et de transparence» aux modalités d'accès des partis politiques aux aides financières de l'Etat. Plusieurs articles contenus dans la loi organique «régissent l'aspect relatif au financement et définissent les modalités de gestion des aides financières octroyées par l'Etat aux partis». Dans ce cadre, le ministre a expliqué qu'une instruction a été donnée à cet effet pour l'application de l'article 58 de cette loi organique qui prévoit que le parti politique agréé peut bénéficier d'une aide financière de l'Etat selon le nombre des sièges obtenus au Parlement et le nombre de ses élus dans les Assemblées. Il a, en outre, rappelé les efforts déployés par son département ministériel en vue de «traiter tous les textes réglementaires relatifs à la réforme



Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur

politique». Dans ce sillage, il a souligné que ces textes qui se trouvent actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement sont en voie de finalisation pour être débattus et enrichis, affirmant que des efforts sont consentis avec les autorités concernées pour la publication d'autres textes réglementaires au *Journal officiel*.

Il est à noter que le financement des partis politiques, et en particulier lors des campagnes électorales, a toujours suscité des interrogations. Aujourd'hui par exemple, à l'approche des élections de renouvellement partiel du Conseil de la nation,

attendu pour le mois de décembre prochain, il y a des échos sur l'usage de la chkara et l'achat des voix.

Lors des précédentes législatives, la SG du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, avait plaidé pour «un contrôle des dépenses des partis pour identifier leurs sources de financement».

Il faut savoir que la loi organique n°12-04 relative aux partis politiques clarifie dans ses articles 54 à 59 les conditions qui président au financement des formations politiques. Ces dernières peuvent «recevoir des dons, legs et libéralités d'origine

nationale» qui «ne peuvent provenir que de personnes physiques identifiées». En outre, «ils ne peuvent excéder trois cents fois le salaire national minimum garanti, par donation et par an». En revanche, il est strictement «interdit au parti politique de recevoir directement ou indirectement un soutien financier ou matériel d'une quelconque partie étrangère, a quelque titre ou forme que ce soit». La loi précise également que les partis peuvent «disposer de revenus liés à leur activité et résultant d'investissements non commerciaux», mais il leur est interdit d'exercer toute activité commerciale. Quant aux aides financières de l'Etat, elles se font selon «le nombre de sièges obtenus au Parlement et le nombre de ses élus dans les Assemblées». Ces aides «éventuelles» peuvent par ailleurs être soumises à un «contrôle sur l'usage qui en est fait». D'autre part, la loi 12-01 relative au régime électoral définit trois sources de financement autorisées pour les campagnes électorales, à savoir «la contribution des partis politiques, l'aide éventuelle de l'Etat, accordée équitablement et les revenus du candidat». Comme pour les partis, la loi interdit à tout candidat à une élection à un mandat national ou local, de recevoir «d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, émanant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère».

N. C.

Béjaïa-Béni Mansour

## Modernisation de la voie ferrée, un projet «vital»

Le projet de la réhabilitation et de modernisation de la ligne ferroviaire Béni Mansour-Béjaïa aura lieu d'ici peu. Si le ministre des Transports l'a confirmé lors de sa récente visite à Béjaïa, le wali de Béjaïa en fait son cheval de bataille depuis son arrivée. En témoigne l'intérêt qu'il accorde à ce projet par les nombreuses réunions avec les acteurs concernés. Un projet qui est bloqué depuis de longs mois à cause de certaines difficultés techniques, des oppositions citoyennes et celles des opérateurs économiques et industriels de la wilaya dont les biens se trouvent sur le tracé et menacés de démolition. Une réunion a regroupé, comme prévu, le wali Ouled Salah Zitouni, le président de l'APW, les représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), le bureau d'études chargé du projet, en présence des présidents des APC concernées par le tracé, les chefs de daïra et les directeurs de l'exécutif de la wilaya. Un nouveau tracé a été présenté lors de cette énième rencontre à l'assistance par le responsable de l'Anesrif et cette nouvelle variante a pris en compte toutes les recommandations, observations et instructions données par le chef de l'exécutif

lors des réunions tenues antérieurement et qui avait insisté auprès de l'Anesrif d'éviter au maximum toute démolition, qu'il s'agisse d'habitations, édifices publics ou unités industrielles. La rectification du tracé a, enfin, permis d'épargner la destruction de 107 habitations et 14 unités industrielles. Les maires des localités concernées ont, à l'occasion, salué ces nouvelles mesures qui ne feront que remonter le moral aux habitants de leurs localités respectives, angoissés jusqu'à la perdre leurs biens. Ils ont exprimé leur soulagement et se sont engagés à apporter toute l'aide et l'assistance nécessaires à l'entreprise durant les travaux de réalisation de ce projet. Lors de cette rencontre, le wali a demandé au directeur général de l'Anesrif de transmettre le plan du nouveau tracé à aux directeurs des différents secteurs pour émettre, éventuellement, des avis ou objections dans le cas où leurs secteurs sont touchés par ce tracé. Un délai de 72 heures a été accordé aux directeurs de l'exécutif pour répondre à ce courrier. Le retard accusé par ce projet a été également abordé et le wali a demandé la réduction du délai de ce projet qui va améliorer de manière significative la desserte de Béjaïa à partir de la Rocade nord.

«Le wali est déterminé à relancer ce projet structurant qui a failli être annulé suite à l'opposition à laquelle s'est heurtée l'entreprise au niveau de ces chantiers de la part des propriétaires des terrains concernés par le passage du tracé», souligne-t-on dans un communiqué de presse. «Juste après son installation dans cette wilaya, M. le wali a pris en main le dossier de ce projet qui a été repêché grâce à l'intervention du Premier ministre», ajoute-t-on. Pour rappel, plusieurs séances de travail ont été présidées au siège de la wilaya par le wali avec les représentants de l'Anesrif, et la dernière a vu la participation des inspecteurs généraux du ministère des Transports. Pour le wali, «il s'agit d'un projet capital et vital pour la wilaya ; il constitue un maillon-clé pour atteindre à terme l'objectif de désengorger la RN 26 qui est actuellement sur-utilisée». «Ce projet sera d'un grand apport pour toute la vallée de la Soummam, connue pour son dynamisme économique. Il permettra aussi de développer les lignes ferroviaires avec les autres régions du pays, notamment l'Est et les Hauts-Plateaux».

Hocine Cherfa

### LA QUESTION DU JOUR

## Un nouveau front dans la guerre contre Daech ?

Suite de la page une

La menace terroriste serait moins pressante que dans cette deuxième hypothèse. Leurs avions de ligne pourraient continuer de sillonner le ciel, et même se rendre à Sharm El Sheikh, moyennant un durcissement sécuritaire, mais ils seraient en revanche obligés de les clouer au sol si c'est par un tir de missile que l'avion russe a été abattu. Le président égyptien, en visite à Londres, s'offre déjà à prendre toutes les mesures supplémentaires que les différents gouvernements jugeraient nécessaires pour la sécurité de leurs ressortissants dans son pays. Mais il ne pourra pas faire grand-chose si c'est un tir de missile qui est la cause du crash en question. Pour lui aussi, l'hypothèse de la bombe à bord de l'avion est, quand on y pense, préférable à celle du missile sol-air. On ne devrait pas tarder à savoir ce qui s'est réellement passé. Quoi qu'il en soit cependant des résultats de l'enquête en cours, c'est un nouveau front que l'Etat islamique vient d'ouvrir dans la guerre qu'il mène dans différents pays pour imposer son existence. Ce front ne se limite ni au Sinaï ni même à tout le ciel égyptien. Il se trouve partout où il y a des aéroports et des avions pour y atterrir ou en décoller. Il s'étend partout où il y a des avions pour transporter des civils. Cette ligne de front fait le tour du monde. Sans doute ce front n'est-il pas aussi bien défendu sur toute sa longueur. Une attaque terroriste est plus facile à commettre sur certains de ses segments que sur d'autres. Il n'en reste pas moins que si l'enquête en cours conclut à l'acte terroriste, dans le cas précis du crash de l'Airbus russe, c'est tout le transport aérien, pour le coup sans distinction de pays ou de compagnie, qui se trouvera dans la ligne de mire de l'Etat islamique. Il en est qui pensent que le monde est déjà dans cette situation, que la guerre qu'on croyait pouvoir confiner dans un ou deux pays, la Syrie et subsidiairement l'Irak, pour les nommer, vient de déborder à l'extérieur, précisément avec le crash de l'avion russe, que celui-ci ait été disloqué par une bombe à bord ou par un missile. Il n'y a plus qu'un seul cas où cette extension de la guerre à toute la planète soit démentie, c'est que l'avion russe ait été victime d'un incident technique. Qu'il ait été en quelque sorte victime de lui-même.

M. H.

Un nouveau mécanisme dans le secteur du tourisme

# Ghoul veut attirer de plus en plus d'investisseurs

■ Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, affirme que pour encourager les opérateurs du secteur, y compris les agences de tourisme et de voyages, à investir dans la réalisation de structures touristiques, un nouveau mécanisme sera mis en place prochainement.

Par Thinhinene Khouchi

Le «mécanisme de crédit sans intérêt qui sera annoncé dans la loi de finances 2016 a pour objectif d'inciter les opérateurs à investir dans le secteur touristique, notamment dans la réalisation de structures touristiques pour attirer les touristes étrangers», a précisé Amar Ghoul, soulignant que ce mécanisme vise également à encourager les agences de tourisme et de voyage publiques et privées à améliorer la qualité des prestations et à investir dans la réalisation de structures hôtelières et de villages touristiques. Lors de sa visite de travail et d'inspection à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration de Ain Benian, au Touring Club Algérie de Bir Khadem, à l'Agence de tourisme et de voyage de Zaatcha Kouba,

Tizi Ouzou

## Encore un millier de villages à alimenter en gaz naturel

LE TAUX de pénétration en gaz naturel dans la wilaya de Tizi Ouzou a atteint, à octobre dernier, les 64% équivalents à plus de 202 473 foyers branchés, selon un bilan établi par la direction locale de l'énergie et des mines. Pour la période de janvier à octobre de l'année courante, il a été procédé au raccordement de pas moins de 25 000 foyers. Toujours selon la même source, sur 1 513 villages, 605 villages ont été raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel, tandis que le programme en cours concerne le branchement de 112 014 foyers issus de 862 villages. Une fois ces opérations de raccordement en cours, confiées à 81 entreprises, achevées, le taux de pénétration atteindra plus de 98%.

Au total, sur les 67 communes de la wilaya seulement trois, englobant 46 villages, ne seront pas alimentées en gaz naturel dans le cadre des différents programmes mis en œuvre depuis 2004 pour un montant de plus de 46 000 millions de dinars. Par ailleurs, la direction de l'énergie et des mines de la wilaya de Tizi Ouzou a indiqué que la production journalière de gaz butane sera renforcée pour atteindre, à l'hiver prochain, période de forte demande sur ce produit, plus de 32 000 bobonnes. La même source a précisé que cette production sera assurée par le centre enfuteur de Oued Aissi (Tizi Ouzou) avec une capacité de 21 000 unités et par les mini-centres enfuteurs de Fréha (8 000 à 12 000) et Ouadhias (2 000 à 3 000).

Hamid Messir

à l'Office national algérien de tourisme (ONAT) et à l'Ecole nationale supérieure de tourisme de l'hôtel El Aurassi, M. Ghoul a indiqué qu'une rencontre nationale réunissant les agences de tourisme et de voyages se tiendra prochainement pour examiner les préoccupations des opérateurs du secteur et présenter le programme du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat basé sur trois axes principaux : le tourisme local, le tourisme en direction de la communauté algérienne à l'étranger et le tourisme en direction des touristes étrangers. Le ministre a fait savoir, en visitant l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration de Ain Benian et à l'Ecole nationale supérieure de tourisme d'El Aurassi, que les étudiants bénéficieront, à partir de cette année, de programmes spécialisés couvrant toutes les prestations dans les domaines de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat. Il sera également question de l'adaptation, cette année, des spécialités dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie aux normes en



vigueur à l'échelle internationale afin de permettre à l'Algérie d'intégrer en force le marché concurrentiel du tourisme. Le ministre a saisi cette occasion pour appeler les étudiants à s'ouvrir sur les langues afin de «développer le

tourisme en Algérie» et attirer les touristes étrangers, notamment ceux venant du continent asiatique. «Les étudiants des écoles de tourisme et d'hôtellerie bénéficieront de plusieurs avantages, notamment la possibilité de créer

des micro-entreprises. On leur garantit l'accompagnement à travers l'octroi de crédits dans des délais records et le financement de leurs projets», a affirmé le ministre du tourisme, Amar Ghoul. T. K.

Afin d'encourager la production nationale

## Le FCE lance un label algérien de qualité

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a lancé à Alger le label Origine Algérie Garantie (OAG), une initiative destinée essentiellement à encourager la production nationale et la diversification de l'économie du pays. Ce label, sous le générique «Bassma Djazaïria» (empreinte algérienne), est une étiquette à mettre sur certains produits locaux, et sera attribué aux entreprises dont les produits répondent à des normes de qualité fixées par un cahier des charges mis au point par le FCE. Cette initiative tend aussi à la dynamisation de l'emploi, la réduction de la dépendance technologique et à la sensibilisation du consommateur quant à l'importance de privilégier les produits algériens, selon l'organisation patronale qui souligne que les

entreprises algériennes intéressées par ce label sont invitées à se rapprocher d'elle. Le lancement du label s'est déroulé lors d'une cérémonie tenue en présence notamment de Bekhti Belayeb, ministre du Commerce, Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, et Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Ali Haddad, président du FCE, a souligné, à cette occasion, que «le label OAG est une réponse concrète à des besoins exprimés par les entreprises algériennes pour tout ce qui concerne la promotion de leur production», rappelant qu'il s'agissait d'une initiative s'inscrivant dans le cadre de la campagne «Consommons algérien» lancée il y a

quelques mois par le ministère du Commerce. Insistant sur l'importance du rôle des entreprises pour la relance de l'économie nationale, M. Haddad a plaidé pour «un changement radical de la perception que nous avons des entreprises privées auxquelles il faudrait, dit-il, conférer un rôle plus important en tant que locomotive de l'économie nationale». De son côté, le ministre du Commerce a exprimé sa pleine disposition à appuyer cette initiative, ajoutant que «ce label est l'un des outils qui manquaient aux entreprises algériennes». M. Belaïb a également relevé l'intention de son département d'«accélérer l'encadrement des systèmes de labels en général».

Mahi A.

Le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, annonce :

## Institution d'une rencontre mensuelle avec le patronat

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a tenu, ce jeudi 5 novembre 2015 au siège du ministère, une première série de réunions de travail avec les présidents et représentants des organisations patronales, parmi lesquelles la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), la Confédération algérienne du patronat (CAP) ainsi que l'Union nationale des investisseurs (UNI). A cette occasion, le ministre de l'Industrie et des Mines a fait part de sa proposition, saluée par les délégations reçues, d'instituer une réunion de travail mensuelle avec les représentants des organisations à l'effet de faire le point de situation et

accélérer la mise en œuvre des décisions prises, particulièrement des projets d'investissement en cours.

Ce nouveau dispositif de concertation et de coordination devient permanent au sein du ministère de l'Industrie et des Mines avec la désignation d'un point focal missionné pour prendre en charge les problèmes soulevés par la communauté d'affaires. Les échanges ont, par ailleurs, porté sur les moyens de promouvoir, d'élargir et de défendre la production nationale ; l'appui au développement des capacités compétitives des entreprises ; l'appui à la qualité de la production ; la valorisation des compétences ; l'amélioration de la régulation de l'accès au foncier industriel ainsi que l'augmen-

tation de l'offre foncière. Les délégations patronales ont saisi l'occasion pour exposer leurs points de vue et les situations qu'ils vivent sur le terrain. A l'unanimité, les participants ont salué l'initiative de créer et de perpétuer cet espace de dialogue entre les autorités publiques et les investisseurs nationaux. De son côté, le ministre de l'Industrie et des Mines a écouté avec attention les représentants patronaux et fait part de sa disponibilité et celle du ministère à œuvrer de concert pour gagner la bataille de la confiance, de la croissance et de la compétitivité de l'économie nationale.

Abdesselam Bouchouareb, a souligné, au terme de ces premières rencontres, que «le ministère de l'Industrie et des Mines

place une très grande confiance dans les organisations patronales – partenaires signataires du Pacte économique et social pour la croissance – dont il sait le rôle absolument essentiel dans l'économie. Vous avez aussi une mission de service public et vous êtes nos partenaires. Vous êtes également des relais puissants auprès de vos adhérents et au niveau local dans les wilayas. L'économie nationale a besoin que vous vous mobilisiez pour porter, faire connaître et accompagner les entreprises à s'approprier les mesures actionnées en sa faveur par le gouvernement».

La semaine prochaine une deuxième série de rencontres est programmée avec d'autres organisations patronales. R. N.

Selon le ministre de l'Energie, Salah Khebri

# L'importation des produits pétroliers passe par des appels d'offres internationaux

■ Le ministre a précisé que «l'importation des produits pétroliers ne se fait pas directement avec les firmes activant en Algérie mais passe par des appels d'offres internationaux, conformément à la réglementation en vigueur».

Par Ahmed J.

L'importation des produits pétroliers par l'Algérie passe par des appels d'offres internationaux.

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a affirmé, jeudi à Alger, que l'importation des produits pétroliers par l'Algérie passe par des appels d'offres internationaux et non directement par les firmes activant en Algérie. Répondant à une question orale lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur l'importation des dérivés pétroliers par l'Algérie, le ministre a précisé que «l'importation des produits pétroliers ne se fait pas directement avec les firmes activant en Algérie mais passe par des appels d'offres internationaux, conformément à la réglementation en vigueur». Les firmes étrangères activant en Algérie bénéficient du même traitement réservé à leurs homologues nationaux en matière de consommation de carburant subventionné selon les lois en vigueur. «L'accès au carburant subventionné par les entreprises étrangères activant en Algérie est soumis aux textes juridiques régissant les prix des produits pétroliers qui mettent les consommateurs locaux ou étrangers installés en Algérie sur un pied d'égalité», a-t-il dit dans ce sens. Les entreprises étrangères ont accès au carburant destiné aux complexes tandis que les unités sont alimentées uniquement au gaz naturel dans le cadre de la politique énergétique du pays. S'agissant du prix de l'énergie subventionné proposé



Le ministre de l'Energie, Salah Khebri

aux investisseurs étrangers, le ministre dira qu'il s'agit d'un élément fondamental sur lequel repose la politique du gouvernement pour attirer et encourager les investissements dans le pays en faveur du développement économique et social. Toutefois, a-t-il expliqué, lorsque les produits ou services sont destinés à l'exportation ce sont les prix du marché mondial qui sont appliqués. Dans le même contexte, le ministre a précisé que les perturbations enregistrées sur le réseau de distribution du carburant ces deux dernières années ont été résolues grâce à l'importation de carburant par Sonatrach durant certaines périodes de l'année pour satisfaire la demande nationale grandis-

sante. Dans un souci de répondre aux besoins du pays en matière de produits raffinés sur le moyen et long terme, le secteur œuvre à la réhabilitation des unités de raffinage et la rénovation des raffineries dans la perspective de hisser les capacités de raffinage à plus de 30 millions de tonnes par an contre 24 millions actuellement, a ajouté M. Khebri. La réhabilitation des raffineries de Skikda, d'Arzew et d'Alger ont permis d'augmenter de 30% les capacités de production, d'où une baisse considérable des importations. Un programme a été tracé pour 2015-2019 pour la réalisation de trois raffineries à Tiaret, Hassi Messaoud et Biskra, pour atteindre une production de 45

millions de tonnes/an. Parallèlement, un programme visant l'augmentation des capacités de stockage comprend l'extension des capacités des centres existants, la réalisation de nouveaux centres, de pipelines et de centres de stockage près des nouvelles raffineries, ce qui permettra d'élever la capacité globale de stockage à plus de 2 millions de mètres cubes à l'horizon 2020. Cette opération permettra d'assurer une suffisance et une autonomie de consommation pour une durée de 30 jours au lieu de 12 jours actuellement, a indiqué M. Khebri. A une question sur le raccordement des pôles urbains réalisés au niveau des communes de Ksar El-Boukhari, Boughezoul,

Chebounia, Seghouane, Médéa et Ain Boussif (W. Médéa), le ministre a affirmé que cette wilaya avait bénéficié de programmes ambitieux de différentes formules, pour son raccordement au réseau électrique durant le quinquennat 2010-2014, ce qui a permis de distribuer l'électricité à tous les quartiers de la wilaya, à l'exception des maisons éparses. La wilaya a bénéficié, suite à la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, fin 2013, d'un programme complémentaire sur l'électricité rurale au profit de plus de 10 000 nouveaux logements, en vue d'encourager les habitants des zones rurales à revenir vivre dans leurs villages. A cet effet, l'Etat a consacré une enveloppe importante estimée à 145 milliards de dinars pour la prise en charge de tous les pôles urbains relevant de la wilaya de Médéa, dans le cadre d'un programme complémentaire, dont la wilaya a bénéficié fin 2013. Après finalisation des études techniques, un appel d'offres sera lancé pour l'extension des lignes à moyenne tension pour renforcer l'intensité de la distribution de l'électricité dans ces pôles. Les services de la wilaya sont en train d'examiner la possibilité de l'octroi de marchés de gré à gré aux entreprises relevant du groupe Sonelgaz, à l'instar de Kahrif et Kahrkib pour accélérer l'opération. Quant aux six pôles urbains sus cités, le ministre a souligné que la capacité électrique était suffisante pour répondre aux besoins des structures publiques de ces pôles. Cependant, des études techniques sont en cours de finalisation pour étendre des lignes électriques supplémentaires à moyenne tension (30 et 60 kilovolts) pour améliorer les prestations. **A.J**

## Monde du travail

### Un accord bientôt signé entre l'UGTA et le patronat

Un protocole d'accord relatif au dialogue et à la concertation dans le monde du travail sera signé prochainement entre l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les organisations patronales, a annoncé, jeudi à Alger le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd. «Un protocole d'accord sera signé prochainement entre l'UGTA et les patrons», a déclaré Sidi Saïd, lors de son intervention à l'occasion de la réunion de coordination des fédérations nationales de l'organisation, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, et le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad. Il s'agit d'un «instrument issu du Pacte économique et social qui va gérer la relationnel dans le monde du travail», a-t-il dit sans donner plus de détails sur cet accord. Evoquant la réunion tripartite abritée par la wilaya de Biskra, il a relevé les avancées réalisées par l'organisation syndicale «appuyées par le directeur général du Bureau international du travail (BIT), qui a assisté pour la première fois à une ren-

contre de tripartite», s'est félicité Sidi Saïd. Ce dernier a affiché sa satisfaction suite à l'engagement pour la signature de la charte de la stabilité et de l'éthique entre le ministère de l'Education nationale et les organisations syndicales, donnant lieu à «un climat de sérénité dans le secteur de l'éducation», a-t-il relevé. Dans ce sillage, il a annoncé que «l'UGTA a prévu une journée d'étude sur les questions sociales et le droit syndical» dont l'objectif est de garantir la stabilité du pays et l'épanouissement du travailleur. «Nous sommes entrés dans une dynamique de confiance et de recherche du compromis», a souligné Sidi Saïd, pour qui «le dialogue est l'arme la plus efficace et la plus redoutable pour l'épanouissement du travailleur et de sa famille». Sur cette base, le premier responsable de la Centrale syndicale a soutenu que «l'UGTA est un acteur principal pour la défense des acquis des travailleurs et de la République». Sidi Saïd a affirmé, s'agissant de la place et du poids de l'UGTA, que «l'organisation va atteindre un total de 2 156 000 adhérents au 31 décembre 2015». Réitérant à cette occa-

sion le soutien «basé sur la conviction» de l'UGTA pour le Président Abdelaziz Bouteflika, Sidi Saïd a indiqué que «les augmentations, entre salaires et indemnités, ont atteint une moyenne générale de 70% depuis 1999 et une moyenne de 45% pour les retraites». Le même responsable a mis en évidence les nouveaux acquis, en matière de salaires, des travailleurs des différents secteurs d'activité suite à l'annulation de l'article 87 bis. Il a cité, à cet effet, le secteur du textile, dont les travailleurs «ont bénéficié d'augmentations allant de 4 000 à 7 000 DA, ceux du secteur de la mécanique entre 3 000 et 5 000 DA et ceux de l'agroalimentaire qui dépassent les 4 000 DA». Il a ajouté que des augmentations oscillant entre 3 000 et 4 500 ont été enregistrées dans le secteur privé suite à l'annulation du 87 bis, indiquant qu'une enveloppe de 200 milliards DA a été débloquée suite à cette mesure. Par ailleurs, l'UGTA a réaffirmé, à travers une déclaration, son «soutien au président de la République dans toute sa démarche pour parachever toutes ses réformes».

Souad L./APS

Aïn Témouchent

# Évolution attendue du chiffre d'affaires de «Trans Canal Ouest»

■ Une évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise «Trans Canal Ouest» de Chââbet El L'ham (5 km d'Aïn Témouchent) est attendue à l'issue d'un investissement engagé dans le cadre de sa mise à niveau, a-t-on appris auprès de son directeur adjoint.

Par Salim L.

Cette entité publique table sur un chiffre d'affaires de 373 millions DA fin 2016, soit 30% de plus que celui réalisé en 2014 (283 millions DA), a-t-on indiqué à l'occasion d'une visite des autorités locales de cette entreprise spécialisée dans la production de supports d'électrification en béton armé précontraint destiné à l'installation de lignes électriques.

Employant 253 travailleurs, cette entreprise, filiale de «Hydro Canal», a bénéficié d'une enveloppe de 940 millions DA dans le cadre de sa mise à niveau, dont 840 millions DA ont été consommés au titre du nouvel investissement, pour produire 12 500 supports/an au lieu de 8 160 actuellement, ce qui permettra de recruter 30 agents supplémentaires, a indiqué son direc-

teur adjoint, Djalti Mohamed. Dans ce cadre, «Trans Canal Ouest», qui a vu son système de management certifié selon le référentiel «ISO 9001 version 2008», s'est dotée de nouveaux équipements de production dont 18 moules à supports, une centrale à béton et un camion. Une deuxième équipe entamera son activité dimanche prochain, après l'installation des équipements, a-t-on annoncé au wali, Hamou Ahmed Touhami. Ainsi, cette unité produira 56 supports/jour au lieu de 45 actuellement, soit 18 supports/jour par équipe, a-t-on expliqué, rappelant que l'activité production de buses a été transférée à une autre unité d'Hydro Canal. L'activité production de supports échot à deux autres unités, celles de Khemis El Khechna (Alger) et de Hama Bouziane (Constantine), a-t-on encore indiqué. Engagée dans une opéra-



tion d'électrification de fermes à travers la wilaya, l'antenne de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) d'Aïn Témouchent a demandé son approvisionnement en supports en béton précontraint au lieu de ceux en bois. S'inscrivant dans le cadre d'un cycle de visites aux entités économiques de la wilaya, cette tournée a permis aux autorités locales de s'enquérir, également, de la situation de la marbrerie «BTL» d'Aures El Meida (Hammam Bouhadjar) spécialisée dans la fabrication de pierres de taille ou pierre de Keroulis. Dotée d'équi-

pements vétustes, cette unité n'a pas présenté de dossier pour l'obtention d'une mise à niveau, a-t-on indiqué. Elle produit seulement 16 mètres carrés/jour, bien que la carrière qui l'approvisionne est située juste en face de l'unité, a-t-on ajouté. La délégation de la wilaya a visité, également, l'EPE «EURL MAT» de Hammam Bouhadjar, spécialisée dans la production, vente et maintenance de matériels agricoles, le centre enfûteur d'Aïn Beda, la briqueterie d'El Malah et l'entreprise nationale de granulat.

S. L./APS

Batna

## L'aménagement du site du futur complexe de turbines à gaz lancé fin novembre

Les travaux d'aménagement du site du futur complexe de production de turbines à gaz, dans la commune d'Aïn Yagout (Batna), seront lancés «fin novembre 2015», a indiqué jeudi le directeur de l'Energie, Ali Benyakhlef. L'aménagement en question, supervisé par le groupe américain Général Electric, comprendra, en plus des travaux de nettoyage et de délimitation de ce site situé dans la zone industrielle d'Aïn Yagout, une base de vie et des bureaux administratifs pour gérer le chantier, a indiqué à l'APS le même responsable, précisant que les travaux de fouilles pour la pose des fondations du complexe seront lancés «avant la fin de l'année». Le projet dénommé General

Electric Algeria Turbines (GEAT) est dans la phase finale des procédures administratives préalables à sa mise en chantier, a ajouté M. Benyakhlef, précisant que les travaux de génie-civil débiteront en mars prochain. L'année 2017 sera celle de la sortie du premier équipement produit par ce complexe devant assurer un millier de postes de travail dont 400 emplois directs, a également souligné le directeur de wilaya de l'Energie, rappelant que ce projet, inscrit dans le cadre d'une joint-venture entre le groupe Sonelgaz et la société américaine GE Industrial, filiale de l'américain General Electric, est composé de quatre usines devant être réalisées sur 20 hectares. Les

autorités locales ont prévu un espace mitoyen (de 20 hectares également) qui sera mis à la disposition des entreprises algériennes et étrangères de sous-traitance devant être ultérieurement impliquées dans le cadre de ce grand projet dont la première pierre avait été posée en septembre 2014 en présence de l'ambassadrice des Etats-unis à Alger, Joan Polaschik. D'un coût de 200 millions de dollars, le complexe GEAT produira à partir de 2017 entre 6 à 10 turbines à gaz par an, soit une capacité annuelle de production de 2 000 mégawatts, avaient alors indiqué les responsables concernés.

Ahmed H.

Oran

## Accompagnement de 516 projets de création d'entreprises économiques

Pas moins de 516 projets de création d'entreprises dans différents secteurs économiques à Oran ont été accompagnés au niveau du centre de facilitation de la petite et moyenne entreprise (PME) dans les neuf derniers mois, a-t-on appris jeudi de cette instance.

Les métiers d'artisanat traditionnel viennent en tête des projets accompagnés, suivis de ceux des services, de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, du bâtiment, de l'hydraulique et des

travaux publics, a indiqué l'accompagnatrice des projets de ce centre, Benhouari Amria, lors d'une rencontre nationale sur «l'orientation du parcours éducatif au service de l'entreprise économique», organisée jeudi à Oran. Quoique la wilaya recèle des atouts en agriculture, tourisme et industrie, les projets liés à ces domaines sont très faibles par rapport aux métiers traditionnels et services.

Ceci est justifié par le fait que les porteurs de projets ne dispo-

sent par de certificat de qualification indispensable pour la création d'entreprises, a fait remarquer la même responsable, qui a présenté à cette occasion l'expérience du centre dans l'accompagnement des porteurs de projets.

Cette rencontre, organisée par le centre de facilitation des PME d'Oran, a vu la présence des responsables des maisons de l'entrepreneuriat des wilayas de Relizane et de Mostaganem, de représentants des centres

d'orientation scolaire d'Oran et des universitaires.

Plusieurs sujets ont été débattus lors de cette rencontre, abordant notamment le rôle du centre d'orientation scolaire et professionnelle dans le domaine scolaire et économique, les réformes éducatives pour instaurer un esprit économique chez l'élève, le cursus scolaire au service des projets de jeunes et l'expérience d'une maison de l'entrepreneuriat.

Hani A.

Souk Ahras

## Des mesures pour libérer les logements occupés par des fonctionnaires retraités

DES MESURES vont être prises en vue de libérer les logements de fonctionnaires occupés par des fonctionnaires du secteur de l'enseignement admis à la retraite, a indiqué jeudi le wali de Souk Ahras, Abdelghani Filali. Intervenant au cours des travaux de la 3<sup>e</sup> session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée aux secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'action sociale, le chef de l'exécutif a insisté sur le fait qu'il était «inadmissible» que des logements d'astreinte relevant du secteur de l'éducation restent occupés par «certains fonctionnaires retraités». M. Filali a ajouté que les fonctionnaires concernés, qu'ils soient directeurs d'établissement, enseignants ou autres, sont tenus, une fois à la retraite, de libérer les logements d'astreinte pour les mettre à la disposition d'autres fonctionnaires qui en ont besoin pour exercer leurs fonctions. Le même responsable a invité le secrétaire général de la wilaya et les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de l'agence foncière et de la conservation foncière à recenser les logements de fonction actuellement occupés. Le wali a également indiqué qu'il sera prochainement procédé à l'étude des situations des retraités occupant des logements d'astreinte pour leur permettre de bénéficier, s'ils y ouvrent droit, de logements sociaux, participatifs ou encore de la formule location-vente.

N.O./Agences

Biskra

## Relogement de 60 familles dans la commune de Zeribet El Oued

SOIXANTE FAMILLES résidant jusque-là dans des habitations précaires dans la commune de Zeribet El Oued (84 km à l'est de Biskra) ont été relogées, jeudi, dans des appartements neufs, a-t-on constaté. L'opération de relogement, menée dans de bonnes conditions, a donné lieu à des scènes de joie dans les rangs des familles bénéficiaires qui vivaient dans des poches de pauvreté au vieux quartier de «Sabra». Ces familles disposent aujourd'hui, à la faveur de ce relogement inscrit dans le cadre du programme national de résorption de l'habitat précaire, de toutes les commodités essentielles pour une vie décente, comme l'eau courante, l'électricité et l'assainissement. Les habitations évacuées ont été aussitôt démolies par les services de la commune de Zeribet El Oued qui n'ont pas lésiné sur les moyens pour mener à bien cette opération, a-t-on constaté.

R.R.



## Dialogue interlibyen

# Un accord sur la formation d'un gouvernement d'unité est proche

■ «La formation d'un gouvernement d'accord national est imminente, peut-être même avant la fin du mois».

Pazr Souhila K.

Un accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Libye est «imminent» et pourrait être finalisé d'ici la fin du mois, a affirmé jeudi l'ambassadeur libyen auprès des Nations unies, Ibrahim Dabbashi.

«La formation d'un gouvernement d'accord national est imminente, peut-être même avant la fin du mois», a affirmé Ibrahim Dabbashi devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Il a fait cette déclaration au moment où le nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, le diplomate allemand Martin Kobler, s'appête à reprendre dans les prochains jours les pourparlers de paix avec les différentes parties en conflit. Son prédécesseur Bernardino Leon était parvenu, début octobre, au terme de près d'une année de négociations, à

arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale aux représentants des parties en conflit. Mais cet accord avait été rejeté par les Parlements de Tripoli et de Tobrouk.

Dans son dernier rapport devant le Conseil de sécurité, M. Leon avait estimé que les jours à venir seraient «cruciaux» pour l'avenir de la Libye et a pressé toutes les parties à conclure un accord qui «épargne à leur pays et ses habitants d'autres destructions et d'autres bains de sang». M. Leon a proposé d'élargir le conseil présidentiel libyen de six à neuf membres, assurant davantage de représentation à Benghazi, deuxième ville libyenne très disputée.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Deux autorités politiques se disputent le pouvoir depuis l'an dernier, l'une basée à



Tripoli contrôlée par des milices et l'autre basée à Tobrouk, dans l'est, la seule reconnue par la communauté internationale.

## Daech responsable de la majorité des meurtres de civils

Les éléments du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) ont tué davantage de civils que chacune des autres factions en conflit en Libye, mais toutes sont respon-

sables de «crimes à grande échelle» dans le pays, a estimé jeudi à New York la procureure du Tribunal pénal international (TPI), Fatou Bensouda. Parmi les 37 attentats-suicide commis cette année en Libye, 27 sont attribués au groupe EI, a rapporté Fatou Bensouda devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Au moins 60 personnes sont tuées chaque mois en Libye, qui est plongée dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Deux autorités politiques se disputent le pouvoir depuis l'an dernier, l'une basée à Tripoli et l'autre, la seule reconnue internationalement, basée dans l'est. Les attaques du groupe EI ont surtout touché la ville de Syrte (sud) mais les terroristes ont pu être chassés de Derna, dans l'est libyen.

Les exécutions et autres crimes «attribués à Daech ou à d'autres organisations alliées dépassent très largement en nombre ceux perpétrés par d'autres organisations», a souligné M<sup>me</sup> Bensouda dans son rapport. Ces violences ont forcé près de 450 000 habitants à quitter leur domicile en 2014 soit le double de l'année précédente, a-t-elle indiqué.

La procureure a dit qu'elle était prête à mener une nouvelle enquête pour crimes de guerre en Libye mais qu'elle manquait de financements. S.K.

## Règlement du conflit au Sahara occidental

## Le président Abdelaziz salue l'appel de Ban Ki-moon à «de véritables négociations»

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a salué, jeudi, l'appel du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à «de véritables négociations entre le Front Polisario et le Maroc qui doivent être lancées dans les prochains mois et devant aboutir à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Dans une déclaration, dont une copie est parvenue à l'APS, M. Abdelaziz a indiqué que «la déclaration du Secrétaire général de l'ONU conforte les postulats historiques et juridiques qui sous-tendent la cause sahraouie, en ce que le Sahara occidental n'est pas un territoire marocain et que son statut final est étroitement lié à la décolonisation à travers l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

Après avoir qualifié l'appel de Ban Ki-moon de «carton rouge» adressé au Maroc, le président sahraoui a indiqué que cet appel «est un message on ne peut plus clair au Royaume du Maroc qui ne cesse d'entraver les efforts du Secrétaire général et de son envoyé personnel, Christopher Ross, en usant de tergiversations et d'atermoiements». «Cet appel dément catégoriquement toutes les allégations tendancieuses colportées par le Maroc et tue dans l'œuf le projet d'autonomie qui va à l'encontre de la légalité internationale», a-t-il ajouté.

Il a qualifié la visite du souverain marocain dans les territoires sahraouis occupés de «fuite en avant face aux échecs, au rejet par la communauté internationale de cautionner l'occupation, et devant la résistance sans précédent du peuple sahraoui et son refus d'abandonner 40 ans durant», ajoutant qu'il s'agit là (visite) d'une simple démarche provocatrice». Le Front Polisario, qui a réaffirmé sa disposition à entrer en négociations sérieuses et sans conditions préalables, prônées par le Secrétaire général de l'ONU pour

parvenir à une solution qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance note avec satisfaction la déclaration du Secrétaire général de l'ONU, la qualifiant de «pas dans la bonne direction», lit-on dans le message du président sahraoui. «Le Front Polisario lance un appel au Conseil de sécurité pour tenir compte des conclusions du Secrétaire général de l'ONU et hâter la prise des mesures susceptibles d'aboutir à une solution juste, conformément à la charte et aux décisions de l'ONU, notamment la décision 1514».

Le président sahraoui a exhorté le Conseil de sécurité «à assumer ses responsabilités pour mettre fin aux tergiversations marocaines et son refus de se conformer aux résolutions de l'ONU et aux décisions de l'Union africaine (UA)».

«Le Conseil de sécurité de l'ONU est appelé à prémunir la région contre les dangers qui menacent la paix et la stabilité cités dans la déclaration du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, afin que les peuples de la région puissent répondre à leurs défis communs et réaliser leur plein potentiel dans

le cadre de la paix, de la justice, de la stabilité et du respect mutuel», a ajouté le président sahraoui. Le Secrétaire général de l'ONU avait appelé, mercredi à New York, au lancement de vraies négociations dans les prochains mois entre le Front Polisario et le Maroc afin de parvenir à une solution permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

«J'appelle instamment toutes les parties dans la région et au sein de la communauté internationale la plus large de tirer profit des efforts intensifs (menés) par mon envoyé personnel (Christopher Ross) pour faciliter le lancement de vraies négociations dans les prochains mois», a déclaré M. Ban Ki-moon. Il a ajouté «sous ma direction, mon envoyé spécial M. Christopher Ross a intensifié ses efforts pour faciliter l'entrée (des deux) parties (Front Polisario-Maroc) dans des négociations sans conditions préalables et de bonne foi afin de parvenir à une solution politique mutuellement acceptable, permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Ameil F./APS

## Maroc Hausse du taux de chômage à 10,1% au 3<sup>e</sup> trimestre

LE TAUX de chômage au niveau national a atteint 10,1% au troisième trimestre 2015, contre 9,6% durant la même période de 2014, soit une hausse de 0,5 point. La population active en chômage a augmenté de 5,8% au niveau national, passant de 1 140 000 au 3<sup>e</sup> trimestre 2014 à 1 206 000 chômeurs au cours de la même période de 2015, soit 66 000 personnes en plus (52 000 en milieu urbain et 14 000 en milieu rural), a rapporté l'agence MAP citant une note d'information du Haut-commissariat au plan (HCP) sur la situation du marché du travail au troisième trimestre de 2015. Le taux de chômage est passé de 14,5% à 15,1% en milieu urbain et de 4,1% à 4,3% en milieu rural, a noté le HCP, soulignant que les hausses les plus importantes du taux de chômage ont été relevées parmi les personnes ayant un diplôme (+1,2 point), les jeunes âgés de 15 à 24 ans (+0,8 point) et les jeunes âgés de 25 à 34 ans (0,9 point).

N.Y.

## Tunisie Cinq terroristes arrêtés à Remada alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre Daech

CINQ TERRORISTES ont été arrêtés mercredi par les forces de sécurité tunisiennes à Remada, dans le sud de la Tunisie, alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye, a indiqué jeudi une source sécuritaire. Surveillés depuis quelque temps, ces cinq terroristes, d'origine tunisienne, ont été arrêtés à Remada dans le Gouvernorat de Tataouine, après que les forces de sécurité tunisiennes aient pris acte de leur intention de rejoindre Daech, a précisé la source. «Les suspects ont été interpellés au moment où ils s'apprêtaient à prendre attache avec des passeurs», a confié la même source dans la région de Tataouine. Les cinq Tunisiens et les passeurs ont été transférés, dans la soirée, vers la brigade antiterrorisme de la garde nationale d'El-Aouina pour interrogatoire. Les chiffres du mois dernier parlent de 294 terroristes tunisiens activant sur les territoires libyens. Par ailleurs, le militant des droits de l'homme, Mustapha Abdelkebir qui suit la situation en Libye, a indiqué que 20 ressortissants tunisiens ont été enlevés mercredi par des groupes armés en Libye, portant à 50 le nombre de Tunisiens enlevés ces deux derniers jours dans ce pays. R.M.



## Turquie

# Les autorités font le ménage dans les milieux jihadistes avant le G20

■ Les autorités turques ont fait le ménage, hier, dans les milieux jihadistes, à neuf jours d'un sommet des plus grands dirigeants de la planète prévu à Antalya (sud), en y arrêtant 20 militants présumés du groupe État islamique (EI).

Par Ali O.

Des équipes de la police antiterroriste ont mené à l'aube une série de raids dans cette station balnéaire et dans les localités voisines d'Alanya et Manavgat et placé en garde à vue vingt suspects qui, selon l'agence de presse Dogan, étaient en contact avec des membres de l'EI en Irak et en Syrie. De nombreux appareils électroniques ont également été saisis, selon l'agence.

Antalya doit accueillir les 15 et 16 novembre sur les bords de la Méditerranée le sommet annuel des chefs d'État et de gouvernement du G20, avec à l'ordre du jour la guerre en Syrie voisine et les questions liées au terrorisme et à la lutte contre l'EI.

Les présidents américain Barack Obama et russe Vladimir Poutine, dont l'armée intervient depuis un mois sur le sol syrien en soutien du président syrien Bachar al-Assad, sont notamment attendus en Turquie.

Depuis la double attaque qui a fait 102 morts devant la gare centrale d'Ankara le 10 octobre, la police turque a multiplié les descentes dans les milieux jihadistes.

Selon le procureur d'Ankara, cette attaque, la plus meurtrière de l'histoire du pays, a été commanditée par l'état-major de l'EI en Syrie et perpétrée par une cellule jihadiste turque, mettant en lumière l'ampleur de la menace à l'intérieur des frontières turques.

Neuf membres présumés de l'EI qui projetaient de commettre

des attentats à Istanbul et Ankara ont encore été arrêtés le week-end dernier à Gaziantep (sud), selon les autorités.

Selon des chiffres publiés la semaine dernière par le gouvernement turc, plus de 1 000 personnes, toutes nationalités confondues, se trouvaient détenues à la fin du mois dernier en Turquie pour leur liens présumés avec l'EI.

Le régime du président islam-conservateur Recep Tayyip Erdogan a longtemps été soupçonné par ses alliés de complaisance envers les groupes rebelles les plus radicaux qui combattent le régime de Damas.

Mais après des mois de pression de la part de ses alliés de l'Otan, Ankara a renforcé depuis un an les contrôles à ses frontières pour traquer les nombreux apprentis jihadistes, notamment européens, qui rejoignent l'EI en Syrie.

Six d'entre eux, dont cinq étrangers, ont été arrêtés mardi près de la frontière à Elbeyli, dans la province de Kilis (sud) en tentant de rejoindre le sol syrien, a déclaré hier le bureau du gouverneur local dans un communiqué publié sur son site internet.

La police a par ailleurs intercepté, mercredi à l'aéroport international Atatürk d'Istanbul, 41 personnes en provenance du Maroc, soupçonnées de vouloir rejoindre l'EI, selon Dogan. Vingt d'entre elles ont été expulsées jeudi, les autres devaient l'être hier.



REUTERS

La Turquie affirme avoir expulsé plus de 2 300 jihadistes présumés depuis 2014.

Après un attentat-suicide attribué aux jihadistes qui a fait 34 morts fin juillet dans la localité de Suruç (sud), Ankara a également accepté de rejoindre la coalition militaire contre l'EI menée par les États-Unis.

Le chef de la diplomatie turque, Feridun Sinirlioglu, a affirmé, mercredi, que la Turquie projetait de mener «dans les prochains jours» une offensive militaire contre les jihadistes. Il n'en a toutefois précisé ni le lieu, ni la

nature. Ankara évalue entre 1 000 et 1 300 le nombre de citoyens turcs qui ont rejoint l'EI pour combattre, sont revenus de Syrie ou ont été tués dans ses rangs.

«Les chiffres des Turcs dans les rangs de Daech sont très sous-évalués», a indiqué à l'AFP une source diplomatique occidentale sous couvert de l'anonymat. «La menace jihadiste est devenue un point très sensible chez eux, mais il est clair que cette menace vient dans leur esprit bien après celle du PKK», a-t-elle ajouté. A. O.



## Points chauds

### Excès

Par Fouzia Mahmoudi

Si les diplomates du monde entier, même ceux représentant les régimes les plus intransigeants ou difficiles, gardent leur contenance et se montrent prudents dans leurs déclarations et leurs prises de position, depuis quelques années les diplomates et différents représentants de l'État d'Israël accumulent les déclarations à l'emporte-pièce, souvent d'ailleurs à l'encontre de leur plus proche allié, les États-Unis. Les Israéliens, plutôt que de sanctionner ceux qui dérapent dans leurs propos, semblent les encourager et les conforter, après tout Benjamin Netanyahu lui-même est connu pour ses discours sans retenue qui critiquent souvent ouvertement l'administration de Barack Obama. Ainsi, cette semaine a été nommé au poste de conseiller en communication du Premier ministre israélien, Ran Baratz, connu pour ses excès oratoires et écrits à l'égard du président américain et du président israélien, entre autres. La révélation des propos de Ran Baratz sur Barack Obama, parmi d'autres, potentiellement très gênants, intervient quatre jours avant que le président américain ne reçoive Benjamin Netanyahu à Washington, après des mois de relations tendues. Les services de Netanyahu ont annoncé mercredi soir la nomination de Ran Baratz au poste de «conseiller pour les médias et chef de la diplomatie publique et des médias au bureau du Premier ministre». Il s'agit d'un poste stratégique dont le titulaire commande la communication du gouvernement. «Permettez-moi d'être abrupt et de me départir de ma mesure coutumière», écrivait Ran Baratz sur sa page Facebook en mars après un discours prononcé par Benjamin Netanyahu devant le Congrès américain sur le nucléaire iranien. La Maison-Blanche avait très mal pris cette allocution, ingérence sans précédent selon elle dans les affaires intérieures américaines. «La façon dont Obama parle du discours de Netanyahu, voilà le visage moderne de l'antisémitisme dans les pays occidentaux et libéraux. Et cela va de pair, bien sûr, avec beaucoup de tolérance et de compréhension envers l'antisémitisme islamique», disait Ran Baratz. Habitant d'une colonie de Cisjordanie occupée et aujourd'hui âgé de 42 ans, il appelait sur le site d'information NRG en 2004, à la reconstruction du temple juif sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Ces propos figuraient toujours sur la page Facebook de Ran Baratz jeudi. Tant et si bien que Netanyahu s'est vu obligé de promettre aux Américains de reconsidérer cette nomination, la Maison-Blanche ayant fortement tiqué sur les accusations d'antisémitisme. «Nous comprenons que le Premier ministre (Netanyahu) examinera la nomination à son retour de Washington», a dit le porte-parole du département d'État américain, John Kirby, qui doit se réunir lundi avec Obama. «Nous pensons que ses commentaires sur le président et le secrétaire d'État Kerry étaient troublants et offensifs», a déclaré Kirby. Netanyahu a confirmé que Baratz a décidé de le contacter à son retour de Washington pour «clarifier la question» et a décrit ses commentaires comme «inacceptables». Reste à savoir si Netanyahu ira jusqu'au bout en limogeant quelques jours seulement après sa nomination Baratz. Mais l'on se demande surtout comment il est envisageable que les propos tenus, de longue date, et déjà ébruités par la presse israélienne comme américaine soient apparus comme une surprise au Premier ministre israélien. Ce dernier, c'est plus probable, aura voulu lancer un message à la Maison-Blanche, lui faisant savoir à travers les écrits excessifs de Baratz ce qu'il pense vraiment du président démocrate. F. M.

## Migrants

### Merkel s'offre un fragile répit politique

Critiquée pour sa politique d'accueil des réfugiés, la chancelière allemande Angela Merkel a temporairement calmé ses partenaires politiques avec un compromis pour «accélérer» le renvoi des migrants économiques, mais sa mise en pratique reste incertaine face à l'ampleur du flux migratoire. Un «pas important», «bon accord» : jeudi soir, les trois responsables de la coalition au pouvoir ont affiché une mine réjouie, après des semaines de tensions à mesure que l'Allemagne, de loin la première destination européenne pour les migrants fuyant la guerre ou la pauvreté, s'approchait du million de nouveaux arrivants en 2015. La dirigeante conservatrice, son allié bavarois Horst Seehofer (CSU) et le vice-chancelier social-démocrate Sigmar Gabriel (SPD) ont décidé de concentrer les migrants les moins susceptibles d'obtenir l'asile, c'est-à-dire les ressortissants de pays jugés sûrs, dans une poignée de «centres» chargés de trancher rapidement leur sort et d'organiser leur renvoi. «Nous disposons des règles les plus sévères jamais adoptées dans notre pays - et avec le soutien du SPD», se félicitait hier matin Horst Seehofer sur la chaîne publique ARD, assurant avoir «recollé les morceaux» avec la

chancelière, dont il était devenu le plus virulent critique.

Sigmar Gabriel a aussi revendiqué la victoire sur Twitter estimant que les vœux sociaux-démocrates avaient «prévalu», puisque les migrants ne seront pas maintenus en rétention comme le souhaitaient les conservateurs, mais astreints à une «obligation de résidence» sous peine de perdre leurs prestations sociales. Un changement de ton radical par rapport aux échanges des dernières semaines, le dirigeant de la Bavière, où arrivent l'essentiel des migrants à l'issue de leur périple à travers l'Europe, réclamant peu ou prou qu'ils soient enfermés et menaçant la chancelière de prendre «des mesures» sans son accord.

Face à ces sorties, Sigmar Gabriel avait même rappelé à l'ordre le camp conservateur la semaine dernière, estimant que ces dissensions menaçaient «la capacité d'action du gouvernement». Avec l'accord de jeudi, M<sup>me</sup> Merkel a offert une nouvelle démonstration de sa science du compromis, largement éprouvée en près de dix ans de pouvoir.

Mais en pratique, l'accord ne semble guère susceptible de régler les difficultés que soulèvent l'accueil de dizaines de milliers

d'hommes, de femmes et d'enfants chaque mois pendant encore des années, l'Union européenne prévoyant l'arrivée de trois millions de personnes d'ici 2017. «Il est douteux que des dizaines de milliers de personnes puissent être renvoyées dans de brefs délais», a souligné hier le *Süddeutsche Zeitung*, rappelant que nombre de déboutés restent en Allemagne dans la clandestinité, le pays ne parvenant même pas à procéder aux expulsions prévues. *Bild* relève aussi que «rien de tout ça ne permettra d'organiser ni de contrôler le flux de réfugiés» d'autant que les non-dits de l'accord sont nombreux : Qui ira dans ces centres ? Pendant combien de temps ? Qui traitera les dossiers ? Horst Seehofer a d'ailleurs dès hier sonné une nouvelle fois la charge, agitant sur le plateau d'ARD sa menace d'un recours devant la Cour constitutionnelle contre la politique de la porte ouverte aux réfugiés. Et si M<sup>me</sup> Merkel s'est offert un répit au sein de la coalition gouvernementale, elle est loin d'avoir enrayé sa chute de popularité : jeudi, elle est tombée à 49% d'opinions positives dans le baromètre politique Deutschland Trend, soit 5 points de moins qu'en octobre et 26 points de moins qu'en avril.





## Salon du livre

# La vente en gros interdite

■ Le commissariat du Salon international du livre d'Alger (SILA) veille à l'application des procédures d'interdiction de vente en gros des livres durant cette 20<sup>e</sup> édition (du 27 octobre au 7 novembre), en poursuivant les contrevenants qui ne respectent pas le règlement intérieur du salon, enfreint régulièrement par les éditeurs des précédentes éditions.

Par Adéla S.

Le commissaire du salon, Hammidou Messaoudi, avait insisté, la veille de l'ouverture du salon, sur l'application du règlement intérieur du salon qui interdit la vente des livres en gros après la vulgarisation progressive de cette pratique durant les éditions précédentes.

La plupart des maisons d'édition arabes, dont le nombre est estimé à près de 300, ont respecté scrupuleusement cette procédure.

Les maisons d'édition spécialisées dans les livres scientifiques et académiques ont salué cette décision contrairement aux éditeurs des livres religieux et ceux destinés aux enfants, a-t-on constaté.

Outre les éditeurs français qui sont en tête de liste des exposants étrangers avec 253 maisons d'édition, cette édition connaît également une forte participation des Orientaux, à leur tête l'Egypte avec 96 maisons, le Liban avec 68 et la Syrie avec 32 maisons d'édition, tandis que la présence des éditeurs maghrébins est faible, selon le commissaire adjoint du salon, Mohamed Ikareb. Pour un éditeur égyptien spécialisé dans les livres académiques, «les livres pour enfants, les livres religieux et du patrimoine islamique sont les plus touchés par cette interdiction contrairement au livre académique», dont les revenus sont tirés essentiellement de la vente aux personnes. Deux autres exposants, un Jordanien spécialisé dans les



Ph. DR

livres pour enfants et un Syrien spécialisé dans les livres religieux, ont exprimé leur regret quant à l'interdiction de la vente en gros et la «limitation» de la quantité des livres autorisés au salon, estimant qu'il était préférable «d'imposer des taxes» sur les livres. L'un d'eux a indiqué que ses ventes pourraient reculer de 30% par rapport à l'année dernière.

Pour M. Ikareb, le salon n'est pas «seulement une exposition ou un marché de vente» mais une occasion pour les éditeurs de faire la promotion de leurs produits et faire connaître leur rôle. Il s'agit également, a-t-il dit, d'un «moment important» pour établir des relations marketing entre éditeurs étrangers et professionnels algériens (libraires,

distributeurs...). L'administration du Sila a exigé des éditeurs étrangers d'apporter du nouveau dans tous les domaines à condition que cela ne dépasse pas «200 exemplaires des nouveaux ouvrages publiés entre 2014 et 2015, 50 exemplaires parus entre 2012 et 2014 et 5 exemplaires des ouvrages édités avant 2012».

L'Algérie est un «grand marché du livre» en termes d'affluence et de vente dans la région, notamment suite à l'effondrement, ces dernières années, de nombreux pays arabes. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé, lors de l'inauguration du Sila, la disposition de son gouvernement d'encourager la publication du livre religieux en Algérie pour mettre

un terme à l'importation massive, précisant que l'objectif du gouvernement est d'atteindre un seuil de 90% d'ouvrages culturels édités en Algérie et favoriser l'édition locale.

Plus de 900 exposants de 53 pays prennent part à la 20<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) qui prendra fin aujourd'hui.

## Mihoubi : la loi sur les activités et le marché du livre en vigueur début 2016

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, jeudi soir à Alger, que la loi sur les activités et le marché du livre, adoptée en 2015 par le Parlement, entrera en vigueur

début 2016. «Les textes d'application de la loi relative aux activités et au marché du livre sont en cours de finalisation», a précisé le ministre en marge de sa visite au 20<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila).

Très attendue par les professionnels, la loi en question définit la responsabilité des acteurs du marché du livre (éditeurs, auteurs, libraires) concernés par l'édition et la distribution du livre.

Elle vise également à mettre en place une stratégie à même de dynamiser et développer l'industrie nationale du livre ainsi que la création littéraire.

A ce titre, le ministre a appelé les éditeurs et les médias à investir davantage dans la promotion des écrivains pour, a-t-il souligné, «assurer une large audience à la littérature algérienne sur le plan national».

D'autre part, il a exhorté les éditeurs à mettre en place des «commissions de lecture» pour éviter les erreurs constatées dans les ouvrages.

Mettant l'accent sur le livre pour enfant, le ministre a fait savoir que son département menait des «consultations avec ses partenaires pour finaliser les textes d'application dans la partie relative au livre scolaire».

S'exprimant sur le 20<sup>e</sup> Sila, le ministre a estimé que le Prix Assia Djebar, décerné dans le cadre de cet événement littéraire, a donné une «valeur ajoutée» à cette édition.

Plus de 900 exposants de 53 pays prennent part au 20<sup>e</sup> Sila qui prendra fin aujourd'hui.

A. S./APS

## Concours du film et du court-métrage de Souk Ahras

### Quinze jeunes cinéastes en lice

La première édition du concours national «Ahras» du film et du court-métrage réunit depuis mercredi soir à Souk Ahras quinze jeunes cinéastes de neuf wilayas.

La manifestation qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui est organisée conjointement par la maison de la culture Tahar-Ouettar, la direction de la culture et le théâtre régional, dans le cadre de la célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Les 15 cinéastes en lice représentent les wilayas de Tébessa, El Oued, Khenchela,

Ouargla, Ain Defla, Annaba, Sétif, Batna et Souk Ahras, a indiqué le directeur de la Maison de la culture, Redha Gharsi, relevant que le concours permet aux jeunes cinéastes de faire connaître leurs œuvres et d'échanger les expériences avec leurs pairs.

Un jury composé de trois spécialistes en cinématographie désignera, au terme du concours, les lauréats des trois premiers prix parmi les jeunes participants qui abordent, dans leurs œuvres, divers thèmes dont la toxicomanie, la violence et la guerre de

Libération nationale, a noté le même responsable.

La cérémonie d'ouverture du concours, organisée à la cinémathèque en présence des autorités locales, a donné lieu à la projection, en hors compétition, d'un court métrage intitulé «Sur les pas d'Abou El Kacem Ech-Chabi» (célèbre poète tunisien du 20<sup>e</sup> siècle), réalisé par la direction de la culture avec le concours du consulat de Tunisie à Annaba.

R. C.

## Sétif

### Bientôt une école régionale des beaux-arts

Les travaux de réalisation d'une école régionale des beaux-arts à Sétif ont atteint les 40%, a indiqué jeudi à l'APS le directeur de la culture, Zitouni Arbi.

Cette structure permettra d'éviter les déplacements des étudiants vers d'autres wilayas

du pays pour poursuivre leurs études, a ajouté ce responsable, rappelant que ce projet a été affecté à la wilaya de Sétif lors de la dernière visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

La future école régionale des beaux-arts aura une capacité d'accueil de 200 places et sera

pourvue d'un internat de 80 lits, a encore fait savoir M. Arbi, soulignant que l'infrastructure assurera des cours dans différentes disciplines dont la sculpture, la miniature, la calligraphie, la peinture à l'huile et la décoration d'intérieur. En réalisation au pôle culturel El-Hidhab, situé à l'en-

trée Est de Sétif, et qui abritera aussi le futur siège de la direction de la culture et une annexe de la bibliothèque nationale, sera également dotée d'espaces de loisirs et d'activités sportives, d'une salle de conférences de 200 places et d'un restaurant.

R. F.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Plus des expositions Safex Jusqu'au 7 novembre :**  
Salon international du livre d'Alger.

**Galerie Ezzoua'art Jusqu'au 12 novembre :**  
Exposition de l'atelier Soupçon d'art, intitulée «La céramique autrement». Cet atelier est animé par Rachida et Samia Mezrouk et le plasticien Karim Sergoua.

**Galerie d'art Dar El-Kenz Jusqu'au 14 novembre :**  
Quinzième Salon d'automne du petit format, avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Myriem Ait El-Hara, Moncef Guita, Nouredine Chegrane, Mohamed Massen, Hellal Zoubir et Moussa Bourdine.

**Galerie d'art Sirius Jusqu'au 5 novembre :**  
«Exposition d'automne» de l'artiste Moussa Bourdine.

## Coup-franc direct

## Eviter la «fitna» !

Par Mahfoud M.

Le dernier match entre l'USMA et le TP Mazembé pour le compte de la finale aller de la Ligue des champions d'Afrique a été propice à l'échange d'accusations entre les fans des deux clubs voisins. Ainsi, ceux de l'USMA accusent leurs homologues d'avoir soutenu l'adversaire dans cette compétition africaine, alors que ceux du Doyen pensent qu'il est inconcevable qu'un entraîneur de ce club les traite de traîtres. Certes, le coach Hamdi a fait un dérapage en affirmant qu'il ne souhaitait pas jouer au stade du 5-Juillet pour ne pas avoir les supporteurs du Mouloudia contre lui, mais cela n'explique pas aussi que des fans du Doyen se rendent à la basilique Notre Dame d'Afrique pour supporter les Congolais, cela est tout aussi inadmissible ! Les supporteurs des deux camps devraient se retenir pour éviter cette «fitna» qui risque de détériorer les relations entre les fans des deux clubs les populaires de l'Algérois. Ce n'est plus de la taquinerie et cela risque de prendre des proportions dangereuses si rien n'est fait pour mettre fin à cette chamaillerie. Les responsables des deux clubs ont une grande responsabilité. Ils doivent ramener le calme et rappeler à ces adolescents amnésiques que les deux clubs sont liés par les liens du sang, du voisinage et de grandes valeurs.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (11<sup>e</sup> journée)  
Le CABBA défie le CAB

APRÈS LES deux matchs avancés d'hier, le reste de la journée de la Ligue 2 Mobilis se poursuit aujourd'hui avec d'autres rencontres très prometteuses.

Il y aura au menu quelques chaudes empoignées entre anciens pensionnaires de la Ligue 1, notamment le CA Bordj Bou-Arréridj (6<sup>e</sup>) qui reçoit le CA Batna (2<sup>e</sup>) et la lanterne rouge l'US Chaouia, qui jouera en déplacement chez le MC Saïda (12<sup>e</sup>).

Les duels du milieu de tableau, entre l'AS Khroub et la JSM Béjaïa, ainsi que MC El Eulma - Amel Boussaâda ne s'annoncent pas moins palpi-

tants, car mettant aux prises de prestigieux clubs, soucieux d'améliorer le classement peu enviable qu'ils occupent.

De son côté, la JSM Skikda sera en appel chez l'actuel 13<sup>e</sup>, l'OM Arzew qui, reste sur un précieux nul (0-0) à Ain Fekroun et essaiera probablement de confirmer ce résultat en enchaînant par une victoire sur son terrain, et s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences.

L'Olympique de Médéa, ayant réussi à tenir le leader en échec, chez lui, au cours de la précédente journée (1-1), devrait viser le même objectif, avec la possibilité de remonter sur le podium.

Championnat d'Afrique (handi-basket messieurs)  
Le sélectionneur Tagmi confiant

LA SÉLECTION algérienne masculine de basketball sur fauteuil roulant a «brillamment» géré les matchs du 1<sup>er</sup> tour du championnat d'Afrique des nations de handi-basket qui se déroule à Staoueli (Alger), s'est félicité jeudi le sélectionneur national, Lahcene Tagmi.

L'équipe algérienne a réalisé un sans faute en remportant ses cinq rencontres contre l'Afrique du Sud (64-57), l'Egypte (67-58), le Maroc (63-56), le Nigeria (40-75) et la Libye (118-13).

«Je félicite mes joueurs qui se sont bien comportés durant cette phase de poules. On a eu un parcours un peu difficile au début, mais par la suite les choses sont devenues relativement faciles notamment les deux derniers

matchs», a déclaré le coach des Verts. Lors des trois premiers matchs, le cinq algérien était à chaque fois mené au score à la mi-temps par les Sud-Africains (29-18), les Egyptiens (48-47) et les Marocains (40-37), avant de revenir en force.

«On joue chez nous. La pression de bien faire et la "fièvre de départ" sont omniprésentes. C'est difficile de gérer tout ça, même si on effectue 40 minutes d'échauffement, la pression est toujours là. Après, on a insisté à chaque fois pour gagner», explique l'entraîneur algérien.

Le staff de l'équipe d'Algérie veut corriger les erreurs commises lors de la phase de poules pour éviter toute mauvaise surprise en demi-finale.

## Les dirigeants congolais rendront la pareille aux Usmistes

La délégation de l'USM Alger, qui a rallié hier Lubumbashi en prévision de la finale retour face au TP Mazembe demain, va se sentir comme «chez elle», a promis la direction du champion en titre de la RD Congo.

Les Congolais comptent profiter de cette occasion pour

rendre la pareille aux Algérois après l'accueil chaleureux que leur a réservé la direction usmiste lors du match aller remporté par le TP Mazembe (2-1), samedi dernier au stade Omar-Hamadi de Bologhine, assure le club phare de Lubumbashi sur son site officiel. Les respon-

sables des «Corbeaux» reconnaissent en effet que les Algérois leur ont déroulé «le tapis rouge» au cours de leur séjour dans la capitale algérienne, même s'ils regrettent «les jets de projectiles de certains supporters de l'USMA» durant la rencontre. Le TP Mazembe, qui s'est félicité de

## Classement Fifa

## Les Verts perdent les commandes

■ L'équipe nationale algérienne a régressé dans le classement-Fifa et a perdu 7 places, occupant désormais la 26<sup>e</sup> position au classement de football (Fifa) publié jeudi, tandis que la Belgique prend les commandes pour la première fois de son histoire devant l'Allemagne et l'Argentine.

Par Mahfoud M.

Il faut remonter au mois de janvier 2013 pour retrouver l'Algérie à la 26<sup>e</sup> place au classement de la Fifa. Les Verts s'étaient maintenus à la 19<sup>e</sup> position durant les quatre derniers mois (juillet-octobre 2015).

Les Verts qui ont perdu face à la Guinée (1-2) et l'ont emporté contre le Sénégal (1-0) en amicaux disputés les 9 et 13 octobre au stade 5-Juillet, sont dépossédés du même coup de la première place au niveau africain au profit de la Côte d'Ivoire, qui se hisse à la 22<sup>e</sup> place mondiale. Le Ghana complète le podium africain (30<sup>e</sup>).

La Tanzanie, qui affrontera les Verts en qualifications de la Coupe du Monde 2018, progresse d'une place et occupe la 135<sup>e</sup> position.

Les Taïfa Stars accueilleront l'Algérie le 14 novembre à Dar es Salam en match aller du second tour des éliminatoires du Mondial-2018. La manche retour aura lieu le 17 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Quant aux trois concurrents des Verts en qualifications de la CAN-2017, ils reculent tous au



Les Verts rétrogradent

classement. L'Ethiopie, prochain adversaire de l'Algérie lors de la 3<sup>e</sup> journée, recule de 6 places (114<sup>e</sup>), le Lesotho dégingole de 7 places (147<sup>e</sup>) et les Seychelles de 5 places (189<sup>e</sup>).

L'édition de novembre 2015 du classement mondial voit la Belgique (+2) prendre la tête du classement devant l'Allemagne (2<sup>e</sup>, inchangé) et surtout l'Argentine (3<sup>e</sup>, -2). La plus grande progression au sein du Top 10 est à mettre à l'actif du Chili (5<sup>e</sup>, +4). L'Angleterre (9<sup>e</sup>, +1) et l'Autriche (10<sup>e</sup>, +1) gagnent quant à elles chacune une place.

C'est la première fois depuis la création du classement mondial Fifa que la Belgique, le Chili et l'Autriche se classent aussi bien.

La composition du Top 50 de ce mois de novembre 2015 ne change pas énormément. L'AFK y place deux de ses équipes, à savoir la Corée du Sud (48<sup>e</sup>, +5) et le Japon (50<sup>e</sup>, +5), et la CAF pour sa part perd deux représentants, le Cameroun et le Congo, qui se classent respectivement 51<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup>. Le prochain classement mondial devrait être publié le 3 décembre 2015.

M. M.

## Ligue des champions

## TP Mazembe bourreau des Algériens à domicile

Le TP Mazembe accueillera pour la sixième fois une équipe algérienne lorsqu'il donnera la réplique demain à 15h30 locales (14h30 algériennes) à l'USM Alger en finale retour de la Ligue des champions, sachant qu'il a été intraitable à domicile lors des cinq précédentes confrontations face à des équipes algériennes.

Ayant déjà pris une option sur le sacre grâce à sa victoire à l'aller (2-1), la première en déplacement contre un adversaire algérien, samedi passé au stade Omar-Hamadi à Alger, le TPM espère perpétuer la tradition face à une équipe de l'USMA qui n'aura désormais plus rien à perdre.

C'est la JS Kabylie qui était la première à vérifier à ses dépens la puissance du club de la ville de Lubumbashi chez lui. C'était à l'occasion d'un huitième de finale de la défunte Coupe de la CAF, en 2000. Au match aller à Tizi-Ouzou, la JSK avait surclassé 5 buts à 0 le club congolais. Au

retour, la JSK s'inclina par 2 buts à 0 et sans l'état de grâce du gardien Lounes Gaouaoui, auteur d'un nombre incalculable d'arrêts dont deux pénalités, Mazembe aurait pu refaire son record.

Il n'en fut rien et la JS Kabylie, quelques mois plus tard, remporta l'épreuve. Après cette rencontre, il aura fallu attendre dix ans pour voir le TP Mazembe croiser sur son chemin des clubs algériens. En 2010, les «Corbeaux» rencontrèrent deux équipes algériennes en C1 : l'ES Sétif et, à nouveau, la JS Kabylie.

Lors de la phase de poules, ils ont signé deux nuls contre Sétif (2-2 et 0-0) avant d'écartier les Kabyles lors des demi-finales, 3-1 à Lubumbashi avec un doublé de Kaluyitukadioko et 0-0 à Tizi-Ouzou.

Trois ans plus tard, en Coupe de la confédération cette fois, nouvelle confrontation Mazembe-Sétif. A l'aller, dans un stade vide pour cause de huis

clos, le TP Mazembe avait tenu en échec son adversaire au stade 8-Mai 1945 de Sétif (1-1), puis s'était imposé chez lui par 4 buts à 2. Mazembe jouera et perdra plus tard la finale face aux Tunisiens du CS Sfaxien.

Enfin en demi-finales de l'édition 2014 de la Ligue des champions, nouveau face-à-face entre les deux clubs. A l'aller et lors d'un match disputé à huis clos encore pour cause de suspension du terrain de Sétif, l'ESS s'était imposée sur le score de deux buts à un, après avoir été menée au score. Sofiane Younes et Abdelmalek Ziaya avaient donné l'avantage aux Sétifiens.

Au retour, les Algériens avaient perdu par trois buts à deux mais s'étaient qualifiés au bénéfice du but marqué à l'extérieur. Les Sétifiens vont d'ailleurs s'adjuger le titre continental face à un autre club de RD Congo, en l'occurrence le Vita Club (2-2 à l'aller et 1-1 au retour à Blida).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Emigration clandestine à Oran

Mise en échec  
des tentatives de 44 harraga



**LES ÉLÉMENTS** des gardes-côtes d'Oran ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 44 personnes à bord de 3 embarcations, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments des Gardes-côtes d'Oran (2<sup>e</sup> Région militaire), ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 44 personnes à bord de 3 embarcations», précise la même source. D'autre part, les éléments des gardes-frontières de Tlemcen ont saisi un véhicule touristique et une quantité de 2 100 litres de carburant destinée à la contrebande, a-t-on ajouté. Au niveau de la 6<sup>e</sup> RM, un détachement relevant du secteur

opérationnel d'In Guezam «a saisi un véhicule tout-terrain chargé d'une quantité de 1,650 tonne de denrées alimentaires destinée à la contrebande». De même, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4<sup>e</sup> RM), «a appréhendé un contrebandier, saisi un véhicule touristique et une quantité de 1 000 sachets de tabac». Dans le même contexte et au niveau de la 5<sup>e</sup> RM, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Taref a arrêté, lors d'une opération de ratissage près de la commune frontalière de Bougous, un contrebandier en possession d'une quantité de 1 872 litres de carburant destinée à la contrebande, conclut le communiqué du MDN.

Hani Y.

Assemblée populaire de wilaya d'El Tarf

Les travaux interrompus par... un bébé

**LES TRAVAUX** de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'El Tarf (APW), qui déroulait son train-train jeudi en fin d'après-midi, ont été interrompus pendant plusieurs minutes par un bébé. En fait, le nouveau-né âgé de trois mois à peine était dans les bras de son père qui entendait, au moyen de cette intrusion plutôt hardie, attirer l'attention des autorités locales sur son cas social (demande de logement insatisfaisante). Visiblement contrarié par la témérité de ce citoyen qui a réussi à tromper la vigilance des agents de sécurité pour accéder à l'intérieur de la salle où se tenaient les travaux de l'APW, le wali, Mohamed Lebka, tout en condamnant cette façon d'agir, a dû suspendre la réunion pour demander à la directrice de l'action sociale (DAS) des explications sur ce cas social. Contactée vendredi par l'APS, Khadidja Bouchakour, respon-

sable de la DAS, a déclaré qu'il a été prouvé que ce citoyen de 28 ans, en instance de divorce, résidait dans la wilaya d'Ain Defla lorsqu'il a déposé une demande de logement dans la commune de Ben M'Hidi (El Tarf) où il vit en compagnie de son fils et de ses deux sœurs. Cette responsable n'explique pas le geste de ce jeune père de famille natif d'Annaba, titulaire d'une carte de handicapé, d'autant que, selon elle, il s'était déplacé dans la journée de mercredi dernier à Alger où il a été reçu par les services du ministère de la Solidarité nationale qui l'ont pris en charge (hébergement et restauration) avant de l'orienter vers les services de la DAS d'El Tarf pour une éventuelle prise en charge. Il reste que l'irruption du bébé a offert aux élus de l'APW et aux responsables présents un entracte singulier et pour le moins inattendu.

Safy T.

L'ÉTAT ISLAMIQUE RÉAFFIRME ÊTRE RESPONSABLE DU CRASH DE L'AVION RUSSE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Festival «Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie»

Le chanteur Idir honoré à Ath Yenni

■ C'est par un bel hommage au chanteur kabyle Idir que le coup d'envoi de la seconde édition du festival «Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie» a été donné, jeudi soir, à Ath Yenni (45 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou).

Par Hamid Messir

Une foule nombreuse était rassemblée à l'entrée des Ath Yenni pour accueillir Idir après une trentaine d'années d'absence en sa qualité d'artiste. Comme prévu, un burnous a été remis à l'auteur de *Vava Inouva* qui était accompagné de nombreuses figures de la culture algérienne. Après cela, Idir a visité le village en compagnie du maire d'Ath Yenni, avant une prise de parole devant un public nombreux. Très ému par l'accueil que lui ont réservé les siens, Idir a exprimé sa reconnaissance envers tous les habitants d'Ath Yenni tout en confiant qu'il venait de renaitre par cette cérémonie.

L'hommage au chanteur kabyle s'est poursuivi, hier vendredi, par un riche programme de conférences et le recueillement sur la tombe de l'écrivain Mouloud Mammeri. Au programme également une conférence ayant pour thème «Tendances musicales actuelles dans la chanson kabyle en métissage et fusion de styles» animée par D' Mouloud Ounnoughene, des témoignages sur l'œuvre et la vie de Idir, outre des expositions de bijoux et tapis d'Ait Hicham. En fin de journée, Idir devait être décoré de l'étoile d'argent, «Taziba», réalisée par les meilleurs artisans bijoutiers d'Ath Yenni en guise de reconnaissance pour son engagement envers la culture et la revendication amazighe durant sa carrière artistique. Notons que le festival «Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie» se poursuivra jusqu'au 9 novembre prochain puisque les organisateurs ont prévu des visites gui-



Ph. > Le jour

dées dans les régions de l'Akfadou, Ighil Ali et Qalaat Beni Abbas. Aujourd'hui à Akfadou, un salon sera inauguré par Idir et Tassadit Yacine, en plus des expositions de peinture de caricatures.

Un circuit sur les traces archéologiques de la région d'Akfadou avec les archéologues de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC) est programmé, une table ronde intitulée «Vestiges historiques de l'Akfadou» sera animée par les archéologues de l'OGEBEC et une conférence ayant pour thème «La cause amazighe dans le Mouvement National» par Brahim Tazaghart. Demain à Ighil Ali (Béjaïa), des prises de parole, des expositions et une cérémonie de remise du flambeau du festival sont prévues par les organisateurs en plus d'une conférence portant sur «Le patri-

moine culturel et immatériel de la Kabylie : état des lieux et perspectives de sauvegarde et de transmission» qu'animeront Rachid Oulebsir. En soirée, place à une pièce de théâtre présentée par la troupe «Double 6» sous le titre «Tafsut i twatsun Kalaa N'At-Abbas». Pour le dernier jour de ce festival qu'abritera la Qalaa Beni Abbas, ses initiateurs ont prévu des prises de parole, des expositions et des conférences ayant pour thèmes «Le royaume indépendant N' Ath-Abbas», «De quelques décisions stratégiques des At-Abbas face aux Turcs», Mokrani, Cheikh Ahddad : Culture et culte dans la résistance», qu'animeront respectivement Djamel Seddiki, Younes Adli et Saïd Sadi. En clôture un gala artistique sera animé par Amar Azeghal Chenoui, Bouguendoumar Ahmed (chaoui) ; Nasria Amar (chaoui) et Ayred de Beni-Snous. H. M.